

L'INTENSIFICATION À DISTANCE EN FRANÇAIS QUÉBÉCOIS

Marie-Claude Boivin et Daniel Valois
Université de Montréal

L'objectif de cet article est de présenter une description syntaxique détaillée de l'intensification à distance (IAD) en français québécois (FQ) et de proposer une structure pour en rendre compte. Après une brève introduction à l'IAD, nous présentons ses principales propriétés syntaxiques et sémantiques, puis nous proposons une analyse syntaxique basée sur ces faits.

1. L'intensification à distance

L'IAD, illustrée en (1), est une construction typique du FQ; elle n'existe pas en français standard (FS).

(1) Les étudiants ont ASSEZ vu un bon film!

L'IAD fait intervenir deux éléments : un intensificateur portant un accent d'insistance (*ASSEZ*), et une cible, l'élément intensifié, soit l'adjectif *bon* en (1)¹. Des intensificateurs comme *TELLEMENT*, *TROP*, etc. peuvent également entrer dans la construction d'IAD; nous nous limitons dans cet article à des exemples avec *ASSEZ*. La phrase (1) signifie que les étudiants ont vu un excellent film, et non simplement un bon ou même un très bon film. De plus, la phrase (1) ne signifie pas non plus que les étudiants ont « suffisamment » vu un bon film. En effet, comme le note Cyr (1991), l'IAD est distincte de l'emploi adverbial de *assez*, commun au FQ et au FS et exemplifié en (2).

(2) Les étudiants ont assez travaillé.

Dans son emploi adverbial, *assez* n'est pas accentué ; la phrase en (2) signifie que les étudiants ont suffisamment travaillé.

2. Distribution de l'IAD

Nous présentons dans cette section la distribution syntaxique des intensificateurs et des cibles de l'IAD.

2.1 Intensification d'un adjectif

L'intensificateur *ASSEZ* en (3) peut occuper les trois positions illustrées en (a), (b) et (c).

¹ Dans le texte, l'intensificateur est en majuscules (pour marquer l'accent d'insistance) et la cible est soulignée.

- (3) a. Les étudiants ont ASSEZ vu un bon film ! *longue distance*
 b. Les étudiants ont vu ASSEZ un bon film ! *courte distance*
 c. Les étudiants ont vu un ASSEZ bon film ! *position canonique*

En (3a), *ASSEZ* est dans une position typiquement adverbiale en français, et sa cible *bon* est à l'intérieur d'un DP complément du verbe. Nous qualifions cette position de « longue distance ». En (3b), *ASSEZ* précède le déterminant du DP à l'intérieur duquel se trouve sa cible (courte distance). Enfin, (3c) illustre la position canonique de l'intensificateur de l'IAD, c'est-à-dire une position directement adjacente à sa cible à l'intérieur du DP.

Les adjectifs cibles doivent être des adjectifs « gradables », i.e. pouvoir être modifiés par des adverbes de degré. Par exemple, *bon* est un adjectif gradable (cf. *très bon*), alors que *municipal* n'en est pas un. L'agrammaticalité de la phrase (4c) illustre cette restriction sur les adjectifs cibles dans l'IAD : l'intensificateur ne peut avoir comme cible un adjectif non gradable comme *municipal*.

- (4) a. La ville a construit une piscine municipale.
 b. *La ville a construit une piscine très municipale.
 c. *La ville a ASSEZ construit une piscine municipale!

L'adjectif cible intensifié à longue distance peut aussi être à l'intérieur d'un complément du nom, comme l'illustre (5).

- (5) J'ai ASSEZ vu [le/un film [d'un bon réalisateur]]!

L'intensificateur peut cibler un adjectif dans un PP argumental (6a) ou adjoint (6b), de même que dans une construction exprimant la possession inaliénable (7a) ou d'autres phrases impliquant un prédicat secondaire (7b).

- (6) a. J'ai ASSEZ parlé à une belle fille hier! *argument du V*
 b. J'ai ASSEZ mangé dans un bon restaurant! *adjoint*
 (7) a. Marie a ASSEZ le bras [_{AP} enflé]!
 b. Il mange ASSEZ son steak [_{AP} saignant]!

2.2 Intensification de N

Certains noms peuvent également être intensifiés dans l'IAD, comme l'illustre (8).

- (8) Bibi a ASSEZ marié [_{DP} un épais]! *longue distance*

La phrase (8) signifie que Bibi a épousé un homme extrêmement stupide et vulgaire (*épais* en FQ). Comme le montre (9), l'IAD ayant pour cible un nom semble

restreinte aux noms issus de nominalisations d'adjectifs gradables. Elle n'est pas possible avec un nom comme *canadien*.

(9) *Bibi a ASSEZ marié [_{DP} un canadien]!

La distribution de l'intensificateur dans ces cas présente une restriction pour laquelle nous n'avons pas, à ce jour, d'explication. Alors que l'IAD est possible à longue distance (cf. 8) et à courte distance (10a), elle est agrammaticale avec l'intensificateur en position « canonique » (10b).

(10) a. Bibi a marié ASSEZ [un épais]! *courte distance*
 b. *Bibi a marié [un ASSEZ épais]! *position canonique*

2.3. Intensification d'un adverbe

Terminons ce tour d'horizon de la distribution des éléments de l'IAD en soulignant que l'intensificateur peut cibler un adverbe, par exemple *loin* dans les exemples en (11). Encore ici, l'intensification peut se faire à longue distance, comme en (11a), à courte distance (11b) ou d'une position canonique de modification adverbiale (11c).

(11) a. J'ai ASSEZ frappé la balle loin! *longue distance*
 b. J'ai frappé ASSEZ la balle loin! *courte distance*
 c. J'ai frappé la balle ASSEZ loin! *position canonique*

3. Aspects sémantiques de l'IAD

Nous présentons dans cette section certaines propriétés sémantiques de l'IAD qui nous semblent pertinentes à son analyse syntaxique.

3.1. Intensification de la propriété dénotée par la cible

La relation entre l'intensificateur et sa cible est une intensification de la propriété dénotée par la cible, et non une quantification comme c'est le cas pour l'emploi adverbial de *assez*. Nous illustrons cette propriété en montrant qu'une expression comme *trois fois*, qui implique une quantification sur des événements, est une suite appropriée après l'adverbe *assez* en (12a), mais non après une phrase avec IAD (12b). Si l'IAD impliquait une quantification, *trois fois* devrait être naturel en (12b), ce qui n'est pas le cas.

(12) a. J'ai assez vu ce film. Trois fois (ça suffit).
 b. J'ai ASSEZ vu un bon film! *Trois fois.

3.2 Les phrases avec IAD sont des exclamatives

Dans un premier temps, nous montrons à l'aide des critères développés par Zanuttini et Portner (2003) que les phrases à IAD sont des exclamatives, rejoignant ainsi les conclusions de Burnett et Bouchard (2009). Selon Zanuttini et Portner, la factivité et l'implicature scalaire sont les deux propriétés caractéristiques des exclamatives. Nous les examinons tour à tour.

a) factivité

L'IAD est selon nous une construction factive. D'abord, elle entraîne une présupposition, c'est-à-dire une proposition devant être tenue pour vraie. Ainsi, la phrase (1) entraîne la présupposition « Les étudiants ont vu un bon film ». Cette proposition est tenue pour vraie, comme le montrent (13) et (14), dans lesquelles la contradiction de la présupposition rend la phrase ininterprétable (l'ininterprétabilité est notée par #).

- (13) #Les étudiants ont ASSEZ vu un bon film; *mais au fond c'est un navet!*
 (14) #Les étudiants ont ASSEZ vu un bon film, *mais, moi, je l'ai trouvé plate!*

Un deuxième indicateur de la factivité de l'IAD est son incompatibilité avec les questions *oui/non* (15) et avec la négation (16):

- (15) *Est-ce qu'on a ASSEZ vu un bon film hier?
 (16) *On a pas ASSEZ vu un bon film, hier!
 (sens : « Ce n'est pas le cas qu'on a vu un excellent film hier »)

En troisième lieu, le contraste entre les phrases (17) et (18), où les phrases avec IAD sont enchâssées, montre le caractère factif de ces constructions.

- (17) Je regrette qu'on ait ASSEZ vu un film plate!
 (18) a. *Je pense que j'ai ASSEZ vu un bon film hier.
 b. *Je ne sais pas si j'ai ASSEZ vu un bon film hier.

L'enchâssement en (17), sous le prédicat factif *regretter*, montre simplement que l'IAD est compatible avec une lecture factive. Un argument plus probant provient de l'impossibilité d'enchâsser une phrase avec IAD sous un prédicat anti-factif, c'est-à-dire un prédicat qui exclut toute interprétation factive. Ainsi, les phrases en (18), dans lesquelles *j'ai ASSEZ vu un bon film* est enchâssée sous les prédicats anti-factifs *penser* (18a) et *ne pas savoir* (18b), sont agrammaticales.

Notons enfin qu'une phrase avec IAD exprime l'opinion du locuteur. Cette propriété, liée à la présupposition apportée par l'IAD, est illustrée par le contraste entre (19a) et (19b).

- (19) a. Marie a ASSEZ vu un bon film hier, *mais elle l'a trouvé plate!*

b. #Marie a ASSEZ vu un bon film hier, *mais je l'ai trouvé plate!*

En (19a), la suite *mais elle l'a trouvé plate* indique que du point de vue de Marie, le film n'était pas bon. La phrase est quand même interprétable, puisque la présupposition « Marie a vu un bon film » n'est pas contredite du point de vue du locuteur. Par contre, la phrase devient ininterprétable si le locuteur lui-même nie la présupposition comme en (19b).

b) Implicature scalaire

L'IAD exprime un degré extrême de la propriété dénotée par la cible. Rappelons que, dans tous les exemples donnés en (3), on réfère à un « excellent » film, et non simplement à un bon ou même très bon film. Cette implicature scalaire est impossible à « défaire », comme le montre l'ininterprétabilité de (20).

(20) #J'ai ASSEZ vu un bon film, mais pas extrêmement bon.

À l'instar de la factivité, cette propriété est caractéristique des exclamatives.

La question du statut des IAD en tant qu'exclamatives étant réglée, nous allons maintenant examiner certaines autres propriétés de ces constructions et voir comment ces observations pourraient être encodées dans la représentation syntaxique.

3.4 Prédicats permettant la « montée » de ASSEZ

Comme nous l'avons vu en (17) et en (19), respectivement, les phrases contenant l'intensificateur *ASSEZ* peuvent être enchâssées sous un verbe factif et expriment l'opinion du locuteur.

ASSEZ peut également apparaître dans une phrase matrice alors que sa cible est dans la subordonnée, tel qu'illustré en (21) :

- (21) a. Je trouve ASSEZ [qu'en vieillissant on gagne plus qu'on ne perd]!²
 b. J'ai ASSEZ trouvé [qu'elle avait le bras enflé]!
 c. J'ai ASSEZ trouvé [qu'on avait vu un film plate hier]!

Toutefois, certaines restrictions se présentent face à cette possibilité, lesquelles confirment l'observation concernant le contraste en (19) : seuls les verbes d'opinion sont possibles comme verbes principaux. Ainsi, en face de (21), nous avons les énoncés agrammaticaux en (22) :

- (22) a. *Elle m'a ASSEZ dit [qu'en vieillissant on gagne plus qu'on ne perd]!
 b. *J'ai ASSEZ vu [qu'elle avait le bras enflé]!

² Adapté de « Je trouve TELLEMENT qu'en vieillissant on gagne plus qu'on ne perd », Dominique Bertrand, *Revue Mieux-être*, septembre 2007.

c. *J'ai ASSEZ regretté [qu'on ait vu un film plate hier]!

3.5 Événement unique

Une caractéristique importante des IAD est celle d'exprimer un événement unique. On peut par exemple le constater en (23), où l'ajout de l'adverbe itératif *souvent* rend la phrase agrammaticale:

(23) a. *J'ai ASSEZ rencontré un beau gars souvent!³

Une confirmation additionnelle du statut d'événement unique des constructions IAD tient aux relations de portée entre un quantificateur universel et un DP indéfini (c'est-à-dire un quantificateur existentiel). Normalement, la présence de ces deux éléments provoque une ambiguïté liée à la portée relative des deux quantificateurs. Ainsi, la phrase en (24) peut recevoir une ou l'autre des interprétations en (25), celle en (25a) représentant la lecture dite distributive :

(24) Tout le monde a vu un bon film! (ambigu : a. $\forall > \exists$; b. $\exists > \forall$)

(25) a. $\forall x$, x une personne, $\exists y$, y un bon film, tel que x a vu y.
b. $\exists y$, y un bon film, tel que $\forall x$, x une personne, x a vu y.

Avec l'IAD, seule l'interprétation dans laquelle l'indéfini a une portée large par rapport au quantificateur universel est possible. Ainsi, la phrase (26) n'a que l'interprétation donnée en (27a), et non celle de (27b) :

(26) Tout le monde a ASSEZ vu un bon film! ($\exists > \forall$ seulement)

(27) a. $\exists y$, y un excellent film, tel que $\forall x$, x une personne, x a vu y.
b. $\# \forall x$, x une personne, $\exists y$, y un excellent film, tel que x a vu y.

Pour confirmer, l'ajout de la locution adverbiale *au moins une fois dans sa vie*, qui force une lecture distributive (c'est-à-dire une interprétation où le \forall a une portée large par rapport l'indéfini), rend l'exemple (28a) agrammatical :

(28) a. *Tout le monde a ASSEZ vu un bon film au moins une fois dans sa vie.
b. $\forall x$, x une personne, $\exists y$, y un excellent film, tel que x a vu y.

³ La phrase est grammaticale si la cible est l'adverbe *souvent* plutôt que *beau*.

3.6. IAD et valeur évaluative

Le dernier point que nous voudrions souligner en ce qui concerne l'interprétation d'*ASSEZ* va nous mener directement à proposer une structure syntaxique pour l'IAD.

Nous avons noté ci-dessus que l'IAD exprime un degré extrême, une observation qui a contribué à conclure au statut d'exclamatives des phrases avec IAD.

Vinet (2001) note que cette propriété est partagée par au moins deux éléments en français québécois : l'adverbe *rare* et l'enclitique *-tu*. Les exemples (29) et (30) illustrent chacun de ces cas :

(29) Y'est beau rare!

(30) Y'est-tu beau!

Fait intéressant, ces deux éléments sont incompatibles avec la présence d'*ASSEZ* :

(31) *Y'est ASSEZ beau rare!

(32) *Y'est-tu ASSEZ beau!⁴

Compte tenu de l'agrammaticalité des phrases en (31) et (32), nous proposons que ces trois éléments (*rare*, *-tu* et *ASSEZ*) relèvent de la même projection syntaxique, et développons cette proposition ci-dessous.

4. Syntaxe de l'IAD

4.1 Vinet (2001)

Selon Vinet (2001) les éléments *rare* et *-tu*, auxquels nous pouvons maintenant ajouter *ASSEZ*, ont une valeur évaluative dans l'interprétation d'une proposition. Selon Vinet, cette valeur évaluative se traduit en syntaxe par la présence d'une projection ÉvalP dans la périphérie gauche (devant IP) de la phrase, comme en (33). Cette projection contient soit une tête ou un opérateur de degré absolu dans ÉvalP au niveau de la forme logique (FL), proposition que nous adoptons pour *ASSEZ*, cf. (34).

(33) [_{CP} [_{ÉvalP} *rare/Op_i* (-*tu_i*) [_{IP}]]]

(34) [_{CP} [_{ÉvalP} *ASSEZ* ∅ [_{IP}]]]

⁴ Les jugements ne sont pas unanimes pour ces phrases. Cependant, le remplacement par d'autres intensificateurs tend à montrer que l'IAD n'est pas compatible avec le *-tu* exclamatif, cf. **Y'est-tu TELLEMENT/TROP beau!*

La question qui se pose alors en ce qui concerne *ASSEZ* est la suivante : comment en arrive-t-on à ce type de représentation logique à partir de chacun des trois cas de figure de l'IAD à Spell-Out, illustrés à nouveau en (36) :

- (35) a. Les étudiants ont ASSEZ vu [un bon film] ! *longue distance*
 b. Les étudiants ont vu ASSEZ un bon film ! *courte distance*
 c. Les étudiants ont vu [un ASSEZ bon film] ! *position canonique*

Nous abordons cette question dans la section suivante.

4.2 Analyse

Avant de répondre à la question posée en 4.1, nous devons répondre à celle-ci : étant donné les différentes positions de surface qu'occupe *ASSEZ*, comment dérive-t-on les différentes structures de Spell-Out ? Plus précisément, *ASSEZ* est-il généré dans sa position de base dans les trois cas de figure (cf. 35) ou ceux-ci sont-ils reliés par une opération de déplacement d'*ASSEZ* (35a, b) à partir de sa position canonique (35c) ?

Commençons par le cas d'*ASSEZ* à longue distance. Comme l'illustrent les exemples en (36), la cible de l'intensification peut se retrouver à l'intérieur d'un syntagme prépositionnel (PP) :

- (36) a. J'ai ASSEZ parlé [pp à une belle fille]!
 b. J'ai ASSEZ mangé [pp dans un bon restaurant]!

Or, il est bien connu que le français ne permet pas l'extraction hors d'un PP :

- (37) a. *Voici la fille dont j'ai parlé [pp à la sœur _].
 b. *De qui a-tu parlé [pp à la sœur _] ?
 c. *Ce livre, je m'en suis souvenu [pp du début _].

Nous devons donc en conclure que la relation entre la position canonique d'*ASSEZ* et sa position à longue distance (à Spell-Out) n'est pas dérivée par déplacement syntaxique, une conclusion partagée par Bouchard et Burnett (2009).

Prenons maintenant le cas d'*ASSEZ* à courte distance, c'est-à-dire celui où *ASSEZ* se place devant le déterminant du DP qui contient la cible de l'intensification.

- (38) J'ai vu ASSEZ un bon film !

La question est ici la suivante : *ASSEZ* est-il à l'intérieur ou à l'extérieur du DP en (38)? Posée autrement, la représentation syntaxique de (38) correspond-elle à (39a) ou à (39b) :

- (39) a. J'ai vu ASSEZ [_{DP} un bon film] !
 b. J'ai vu [_{DP} ASSEZ un bon film] !

Les phrases en (40) suggèrent que, dans sa position à courte distance, *ASSEZ* forme un constituant avec le XP qui contient sa cible :

- (40) a. C'est [ASSEZ un bon film] que j'ai vu hier !
 b. C'est [ASSEZ à une belle fille] que j'ai parlé hier !

Bien que nous n'examinerons pas la question plus attentivement, nous suggérons que cette relation entre position canonique et position à courte distance pourrait être formulée en termes de déplacement à partir de la position canonique d'*ASSEZ*.⁵ Notons qu'une solution similaire a été adoptée par Tellier et Valois (1993) pour les cas où le quantificateur binominal *chacun* se trouve dans la même position et forme un constituant avec le XP cible en français québécois :

- (41) a. Ils ont acheté [chacun_i un livre t_i]
 b. C'est [chacun_i un livre t_i] qu'ils ont acheté.

Revenons maintenant à notre question initiale : comment dérive-t-on la forme logique (FL) des IAD ? Plus précisément, comment *ASSEZ* atteint-il la position SpecÉval dans la périphérie gauche en FL (cf. 34) à partir de chacune de ses trois positions à Spell-Out ?

- (42) a. J'ai ASSEZ parlé à une belle fille hier !
 b. J'ai parlé ASSEZ à une belle fille hier !
 c. J'ai parlé à ASSEZ une belle fille hier !

Deux possibilités se présentent pour dériver la structure donnée en (34), soit (1) la présence en FL d'un Opérateur nul dans SpecÉvalP qui lierait *ASSEZ* dans sa position de surface, ou (2) le déplacement d'*ASSEZ* ou le pied-piping du XP qui contient *ASSEZ* dans SpecÉvalP en FL. La première possibilité est illustrée en (43) pour chacun des exemples de (42).

- (43) a. [_{EvalP} Op_i [_{IP} J'ai ASSEZ_i parlé [_{PP} à une belle fille] hier !]]
 b. [_{EvalP} Op_i [_{IP} J'ai parlé [_{PP} ASSEZ_i à (t_i) une belle fille] hier !]]
 c. [_{EvalP} Op_i [_{IP} J'ai parlé [_{PP} à ASSEZ_i une belle fille] hier !]]

⁵ Ceci soulève toutefois la question de la phrase (11a) qui, étant donné l'agrammaticalité de (11b), ne semblerait pas dérivée par déplacement. Nous répétons ces phrases ci-dessous :

- (i) Bibi a marié ASSEZ un épais !
 (ii) *Bibi a marié un ASSEZ épais !

La seconde possibilité est illustrée en (44).

- (44) a. [_{EvalP} ASSEZ_i [_{IP} J'ai t_i parlé [_{PP} à une belle fille] hier !]]
 b. [_{EvalP} [_{PP} ASSEZ_i à (t_i) une belle fille]_k [_{IP} J'ai parlé t_k hier !]]
 c. [_{EvalP} [_{PP} à ASSEZ une belle fille]_k [_{IP} J'ai parlé t_k hier !]]

Dans les cas de pied-piping, il s'agirait de vérifier si les contraintes établies par Moritz et Valois (1994) sur le Pied-piping en FL sont respectées. Par exemple, la condition d'accord spécifiqueur-tête entre l'élément déclencheur (ici *ASSEZ*) et la tête du XP (la préposition *à*) imposerait un déplacement intermédiaire de *ASSEZ* dans le Spec du PP en (44c) et ferait en sorte que les FL pour les exemples (42b) et (42c) seraient identiques.

Nous ne trancherons pas entre ces deux possibilités dans cet article. Il s'agit d'une question sur laquelle nous nous pencherons dans la poursuite de notre étude sur l'IAD.

5. Conclusion

Dans cet article, nous avons présenté une description détaillée du phénomène de l'IAD (avec *ASSEZ*) en français québécois. Comme Cyr (1991) l'avait fait, nous avons relevé trois cas de figure : la position canonique d'*ASSEZ* et celles à courte et longue distance. En utilisant les critères de Zanuttini et Porter (2003), nous avons conclu que les IAD sont des exclamatives. Nous avons également établi que ces constructions décrivent un événement unique et expriment l'opinion du locuteur.

Au plan syntaxique, nous avons conclu que la position à longue distance n'est pas dérivée par déplacement mais générée directement dans sa position de surface à Spell-Out. Certains faits suggèrent que dans l'IAD à courte distance, *ASSEZ* fait partie du constituant qui contient sa cible et que sa position de surface pourrait être dérivée de la position canonique. Finalement, suivant une proposition de Vinet (2001) pour les constructions évaluatives en français québécois, nous avons conclu que, en forme logique, le spécifiqueur d'une projection ÉvalP doit être rempli par *ASSEZ* ou un opérateur nul.

Références

- Bouchard, David-Etienne et Heather Burnett. 2009. Variation sémantique et syntaxique dans les syntagmes nominaux discontinus en français québécois. Dans *Vues sur les français d'ici*, sous la dir. de Carmen Leblanc. Québec : Presses de l'Université Laval.
- Cyr, Francine. 1991. *La quantification à distance en français québécois*. Mémoire de maîtrise, Université de Montréal.
- Moritz, Luc et Daniel Valois. 1994. Pied-piping and Specifier-Head agreement. *Linguistic Inquiry* 25 (4) : 667-707.
- Tellier, Christine et Daniel Valois. 1993. Binominal *chacun* and pseudo-opacity. *Linguistic Inquiry* 24 : 575-583.
- Vinet, Marie-Thérèse. 2001. *D'un français à l'autre*. Montréal : Fides.

Zanuttini, Raffaella et Paul Portner. 2003. Exclamative clauses at the syntax-semantics interface.
Language. 79, 1, 39-81.